

OBJECTIF(S)

- Connaître les principes des locations meublées et se positionner en professionnel

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Négociateurs immobiliers confirmés, Managers, Responsables agences

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Fiscalité des locations meublées

I - DÉFINITION DE LA LOCATION MEUBLÉE

- Les différentes formes d'acquisition
- Meublé en nom propre
- Meublé en SCI/IS

II - LES DIFFÉRENTS CAS DE LOCATIONS MEUBLÉES

- La location meublée non professionnelle
- Location saisonnière
- Location longue durée
- La location meublée professionnelle

III - LA LOCATION SAISONNIÈRE

- Quels types de déclaration
- Abattement forfaitaire
- Le réel.

IV - LA LOCATION MEUBLÉE À L'ANNÉE

- Régime forfaitaire
- Micro BIC
- Réel avec ou sans amortissement

V - LMP LOUEUR MEUBLÉ PROFESSIONNEL

- Les règles applicables
- Régime BIC
- Les amortissements

VI - EXERCICES COMPARATIFS LMNP

- Exercices avec abattement forfaitaire
- Exercices en réel simplifié
- Exercices en réel avec amortissement

VII - SYNTHÈSE GRAPHIQUE DES DIFFÉRENTS RÉGIMES

VIII - LES OBLIGATIONS

- Type de bail
- Les obligations d'aménagements

CONCLUSION



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap